

Rapport au Sénat fait au nom de la commission d'enquête sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé (avril 2013)

03/04/2013

Ce rapport a été élaboré par la commission d'enquête sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé qui a commencé ses auditions le 24 octobre 2012. La première partie de ce rapport est intitulée « Dérives thérapeutiques et dérives sectaires : la santé en danger ». La seconde partie est consacrée quant à elle aux pratiques thérapeutiques non conventionnelles. La Commission formule enfin 41 propositions : quinze propositions pour renforcer la vigilance sectaire et améliorer le traitement judiciaire des dérives / Cinq propositions pour mieux encadrer l'information médicale en ligne et pour renforcer la sécurité des internautes / onze propositions pour mieux connaître et encadrer le recours aux pratiques non conventionnelles, contrôler l'activité des psychothérapeutes, renforcer l'accompagnement des patients et rendre plus rigoureuse l'évaluation des pratiques non conventionnelles / Six propositions pour mieux connaître et encadrer la formation aux pratiques non conventionnelles, mieux coordonner les acteurs de la formation professionnelle et renforcer leur sensibilisation aux risques de dérives thérapeutiques et sectaires et orienter les financements publics vers des formations labellisées en fonction de critères stricts de qualité et de sécurité / Quatre propositions tendant à renforcer la protection des mineurs contre les risques de dérives thérapeutiques et sectaires.

Consulter ici le rapport au Sénat fait au nom de la commission d'enquête sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé (avril 2013)